

La voix de L'ANR

le magazine des retraités de La Poste et d'Orange

OCTOBRE 2016

N°478

P.34 DOSSIER SPÉCIAL

La région PACA :

de la montagne vers la mer



> DÉFENSE

Pouvoir d'achat : continuons le combat !.....	05
Le Conseil d'État "sonde" l'esprit du législateur... quand cela l'arrange !.....	06

> ACTUALITÉ

L'APPUI : l'accompagnement des clients.....	08
Un décret fixe les conditions d'arrêt des traitements médicaux et de recours à la sédation profonde.....	09
Infos express.....	10

> ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

Activité physique des seniors.....	14
------------------------------------	----

> LOISIRS

Et si on parlait jardinage : les bons conseils d'Annie.....	16
---	----

> CULTURE

Astronomie.....	18
Philosophie.....	20
Personnages célèbres.....	22
Langue française.....	27

> JEUX

Quiz de peinture.....	28
Devinettes.....	28
Mots fléchés.....	29

La pyramide maya inversée.....	29
Mots croisés.....	30
Mots à caser.....	30
Sudokus.....	31

Amicale-Vie..... 32

OFFRE EXCEPTIONNELLE

> ENTREPRISES

DOSSIER SPÉCIAL

La région PACA : de la montagne vers la mer.....	34
Une nouvelle Livebox.....	38
Arrivée du Téléphone en France.....	40
Retraités et Banque Postale : une histoire en or ou argent.....	42

> VIVRE-INFOS

Courriers des lecteurs.....	43
Livre.....	43
Noces.....	44
Annonces.....	44
Solutions des jeux.....	46

> NOS DEUILS (encart)



Une rentrée en "Trompe-l'œil"

C'est la rentrée et j'espère que beaucoup d'entre vous auront pu profiter de cet été pour se reposer, passer de bons moments en famille ou en voyageant, car tout cela fait partie des bons côtés de la retraite, d'une retraite souvent durement gagnée. C'est la rentrée sauf... pour ceux qui n'ont pas pu partir, parce que leur santé le leur interdisait, ou parce que leurs maigres ressources ne le leur permettaient pas. Ne les oublions pas, pas plus que nous n'oublierons les drames qui cet été ont endeuillé notre pays.

C'est la rentrée et, comme chaque année, nous guettons dans les décisions gouvernementales quelque initiative malheureuse qui viendrait encore aggraver la situation de nos retraités. Certes, les optimistes vous feront remarquer que nous entrons en période préélectorale, plutôt favorable aux "cadeaux" à destination des électeurs ; jugera-t-on que notre population mérite une opération "séduction" ?

La vigilance doit demeurer notre ligne de conduite, car ces derniers mois ont été le théâtre de décisions, notamment du Conseil d'État, où le droit semble céder le pas à d'autres considérations, économiques en particulier. Le précédent numéro de notre revue s'est fait l'écho du rejet de la requête formée par Gérard Bourachot, notre président d'honneur, quant à la non-application d'une réévaluation de 0,9 % de nos pensions au 1^{er} octobre 2015. Et voici que le même Conseil d'État, par un arrêt CZABAJ du 13 juillet 2016, limite désormais

la possibilité de remise en cause, au-delà du délai d'un an, d'une décision individuelle (en l'occurrence un arrêté de pension) qui a été mal notifiée ou dont l'intéressé avait eu connaissance. Cette décision inique remet en cause les dispositions de l'article R.421-5 du code de justice administrative. Elle confirme, hélas, mes propos précédents et constitue une nouvelle réduction des droits de nos retraités.

Autre point de vigilance à maintenir en cette rentrée apparemment calme : le projet gouvernemental du paiement de l'impôt à la source. Pour autant qu'ils soient exacts, certains aspects techniques de cette réforme pourraient, s'ils étaient appliqués sans précaution, mettre certains d'entre nous en difficulté. Nous serons donc attentifs...

Une rentrée, c'est un nouveau départ, pour corriger les dérives par rapport à nos objectifs, à nos projets ; c'est aussi une nouvelle session parlementaire qui commence et un travail législatif important, notamment dans le domaine économique. Ne nous laissons pas bernier par cette rentrée en "trompe-l'œil" !

Je vous remercie pour votre fidèle soutien.

Félix Vézier,
Président national

Dans l'espace adhérents du site ansiege.fr vous êtes informés de l'actualité de vos droits. Pour y accéder, c'est très simple : dans le bandeau bleu de la page d'accueil, cliquer sur **"VOUS ÊTES"**, puis **"ADHERENT (ESPACE adhérents)"** indiquer un **identifiant** : adherent (sans accent)

Pour le mot de passe, merci de vous adresser à votre groupe ANR.

> Abonnements

Octobre 2016 • 89^e année

prix de l'abonnement annuel 18 €
(4 numéros)

Magazine trimestriel de l'ANR
(Association nationale des retraités
de La Poste et d'Orange, fondée
en 1927 par Firmin VIDAL)

> Rédaction

Directeur de la publication :

Félix VEZIER

Responsable d'édition :

Francis COURRIC

Comité de rédaction :

Daniel BERTRAND
Bernard BORRELLY
Gérard BOURACHOT
Christiane BOURDIN
Claude BONTRONT
Yves HAMEAU
Jean-Michel SAGNIER
Jean-René THIBAUD
Philippe THIBAUD
André VIGEOLAS

Dessins : Yves HAMEAU (ANR 08)

> Fabrication

Éditeur : ANR Siège national
13 rue des Immeubles-Industriels,
75011 Paris

Conception - impression :

ARMICOM - Flexiburo - Tour A
130 rue du 8 Mai 1945
CS30077 - 92023 Nanterre Cedex

> Administration

Dépôt légal 2^e trimestre 2016
Commission paritaire
n° 0719G81872
ISSN 1636-6530
Tirage 75 000 exemplaires

ANR Siège national :

13 rue des Immeubles-Industriels,
75011 Paris
Tél. : 01 43 79 37 18
Fax : 01 43 79 86 84

Site internet : <http://www.anrsiege.fr>

Courriel : anrsiege@orange.fr

Amicate-Vie : 01 43 79 21 28

Suzanne, trésorière nationale de l'ANR, nous a quittés

Pendant plus de 15 ans, **Suzanne ADAM** aura été au service de l'ANR et de ses adhérents à "temps complet". Disponible et très compétente, elle savait se mettre à tout moment à la portée de ses interlocuteurs lorsque, bloqués par une subtilité comptable qu'ils avaient du mal à assimiler, ils faisaient appel à elle. Toujours d'humeur égale et souriante, elle rassurait, car chacun savait que les comptes de l'association étaient entre de bonnes mains. Chaque année, à l'Assemblée générale, elle présentait avec talent la comptabilité de l'exercice écoulé. Elle faisait l'unanimité.

Suzanne était une grande professionnelle et une femme de cœur que la vie n'avait pas épargnée. Toujours digne, elle faisait néanmoins passer l'intérêt de la collectivité avant ses problèmes personnels. Cela ne l'empêchait pas, bien sûr, de profiter des moments de détente quand l'occasion se présentait. Ceux qui ont eu la chance de la côtoyer et de travailler étroitement avec elle ont encore dans les oreilles ses éclats de rire quand elle s'esclaffait en écoutant nos histoires drôles.



Tu vas nous manquer Suzanne, même si la maladie t'a éloignée de nous plus tôt que nous l'aurions souhaité. Tu étais un des piliers de l'ANR, celle sur laquelle on savait pouvoir compter en toutes circonstances. Merci, Suzanne, de nous avoir tant donné, d'avoir tant donné à notre association. Nous ne t'oublierons pas !
Repose en paix.

À sa famille, nous adressons nos condoléances attristées.

Gérard Bourachot

> L'ANR RENFORCE SON EXPERTISE AU SERVICE DE NOS RETRAITÉS RELEVANT DU RÉGIME GÉNÉRAL

L'ANR a vocation à défendre TOUS ses adhérents, qu'ils relèvent du régime de la Fonction publique ou du Régime général. Et cette universalité est indispensable, car de plus en plus de collègues appelés à prendre leur retraite auront été recrutés comme salariés.

Venant majoritairement de la Fonction publique, nos responsables connaissent bien ce régime de retraite. Par contre, s'ils en maîtrisent les principes fondamentaux, ces collègues ne peuvent prétendre aujourd'hui être des spécialistes des pensions du Régime général.

Bonne nouvelle : une petite équipe est en cours de constitution pour renforcer notre expertise. Il s'agit de collègues ex-salariés ou dont une partie de la retraite relève du Régime général, qui s'intéressent aux évolutions de celui-ci et qui se portent volontaires pour venir épauler l'équipe du Siège chaque fois que cela est nécessaire, comme l'examen de cas un peu complexes. Ils assument aussi une mission de veille à l'égard des évolutions que peut connaître le Régime. Que ces collègues soient vivement remerciés pour leur engagement !

Félix Vézier